

CONSEIL DE QUARTIER

REPUBLIQUE – SAINT MARTIN – LAHOUE - LARREPUNTE

MAISON DES ASSOCIATIONS

Compte – rendu de la réunion du mardi 30 juin 2009

Etaient présents :

Conseillers titulaires :

Boudon Fabienne, BOUSQUET Martine, CAPLANE Jean-Paul, CHAMOIS Anne-Marie, CLAVERIE Brigitte, DELAUNE Marie-Agnès, GOMEZ ARIZALETA maria Begoña, ITURBIDE Agnès, JALCE Marie-Line, LEROY Olivier, MARTIREN Gérard, PARVILLIER Jeannine, RATSIMANDRESY Julia, SARRAILLE Jean-Leo. DUPUIS ALHAITS Océane

Associations titulaires :

DENEKIN

U.T.L.B.

Les Amis de CHELITZ

AGIR abcd

LIONS club Biarritz

ARROKA

ABBCAM

AMAGAT Alain

LAZABAL Jean Pierre

BLANCO Andrée

BAGNEDANO Aude

ARTOLA Bai-sa

CLAVERIE Beñat

REVEILLARD Pierre

Elus du conseil municipal :

GOURRET HOUSSEIN Galéry

LAPEYRE Josette

MIMIAGUE Françoise

Conseillers suppléants :

BAUBRIAU Guy, CLAVERIE Henri-Begnat, COURTOIS Maïte,

HARGOUS Thierry, MENTABERRY Philippe, (Mme) MERONO Dominique,

ROBIN Caroline

Associations suppléantes :

AMICALE MIGRON SOLEIL

LES DONNEURS DE VOIX

Club de SCRABLE

AGURARMENIE

CHŒURS ITSASOA

LES AMIS DU PARC MAZON

BODINIER Alain

LOBRY Huguette

CHEVALIER Claire

HOUBOUYAN-REVEILLARD Lucie

ETCHETO E.

Mme MOLINA

Absents excusés :

Conseillers Titulaires :

**DEVINCK François-Xavier
LABORDE-SOLUE Olivia
MIEUX Serge**

Elus du Conseil Municipal :

**DOMEGE Frédéric
MOTSCH Nathalie**

Absents non excusés :

CAZEAUX Jean-Marie (titulaire), ETIENNE Nicolas (titulaire), LEPLAE Benjamin (titulaire), Mme BADY Dominique (suppléante), JAUREGUY Beñat (suppléant), THEVENOT Clémence (suppléante)

Associations Titulaires :

Studio-K, ELGARRI, J.A.B

Associations suppléantes :

BIARRITZ Sport Retraire

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des présents, le Président ouvre la séance à 18h30 et propose d'aborder l'ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du 21 avril 2009**
- 2- Approbation et installation du « Comité d'animation et de coordination »**
- 3- Examens des propositions de thématiques de travail, constitution des groupes de réflexion, désignation de leurs responsables.**

1- Compte-rendu du 21 avril 2009.

Aucune remarque et aucune modification n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité.

2-Mise en place du comité d'animation et de coordination.

Lors de la réunion de plénière du 21 avril 2009 un appel aux volontaires a été fait afin de créer un « Comité d'animation et de coordination » équivalent au « bureau » d'une association.

Se sont portés volontaires : Agnès ITURBIDE, Annie CHAMOIS, Marie Line JALCE, Olivia LABORDE-SOLUE, Begona GOMEZ Gérard MARTIREN, Jean-Leo SARAILLE.

Le Président propose de valider l'ensemble des candidatures, sachant que chacun des membres sera co-animateur d'un groupe de travail, et que Begoña GOMEZ a accepté de se charger du secrétariat du Conseil et du comité de coordination.

La désignation du Comité d'Animation et coordination ainsi constitué est approuvée à l'unanimité.

3-Mises en place de groupes de travail

Chaque membre du Comité d'Animation s'est présenté et a exposé les thématiques autour desquelles s'organiseront les groupes de travail qui seront constitués avec la totalité des conseillers de Quartier.

Après analyse des sujets remontés auprès du conseil, cinq groupes de travail ont été mis en place :

VIE QUOTIDIENNE,
GRANDS CHANTIERS,
INFORMATION-COMMUNICATION,
ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT,
ANIMATION et FETES.
(Voir annexe n°1)

La liste des sujets n'est pas figée, et afin que ceux-ci remontent plus amplement, le Président propose de créer des Boîtes à lettres, et d'organiser des permanences tenues par les conseillers de Quartier.

Ceci permettra aux habitants des quartiers d'exposer leurs besoins et de rencontrer les membres de leur Conseil. A ce titre les conseillers bénéficieront d'un soutien logistique, administratif et technique.

Les thèmes de travail sont ouverts et évolutifs

Après un état de lieux, une analyse des besoins et un diagnostic, des dossiers faisant état de propositions argumentées et réalisables, seront constitués et présentés au Conseil de Quartier pour approbation. Ainsi validés ils seront adressés à la municipalité pour décision. Seul le Conseil Municipal est légitime à statuer sur les décisions.

Chaque groupe de travail sera animé par un ou plusieurs membres du comité d'animation, et constitué par des conseillers de Quartier (titulaires et suppléants). Les personnes présentes sont invitées à rejoindre le groupe de travail de leurs choix, cependant ceux qui souhaitent réfléchir, pourront le faire savoir prochainement.

Il est hautement souhaitable que chacun des conseillers participe à ce travail qui est au « cœur » de la mission du Conseil.

En ce qui concerne la thématique « ANIMATION-FETES pour laquelle aucun « pilote animateur » ne s'est proposé le Président fait appel à

**candidature aux représentants des associations qui pourraient former un groupe de travail sur cette thématique.
(Ce dossier est à suivre)**

4- Les réunions seront régulières et fixées de façon autonome par chaque groupe.

Les Conseillers suppléants sont associés à part entière aux groupes de travail, cependant ils ne pourront pas participer au vote lors des réunions plénières.

5- Questions diverses

Salles disponibles

Mme Claire CHEVALIER fait part de son désir d'avoir une salle au profit du club de SCRABLE et éviter le départ de ses adhérents de Biarritz.

Réponse de Françoise MIMIAGUE : Il y aurait une possibilité dans l'avenir de pouvoir disposer de salle, car la mairie souhaite une meilleure mutualisation de celles-ci. Il y aurait, notamment à la Maison des Associations, des salles sous utilisées. Dans l'avenir d'autres salles seront mises à disposition dans le cadre du projet Kleber.

Circulation

Mme Delaune évoque la possibilité de demander le changement du plan de circulation de la ville.

Le président encourage à faire part des problèmes rencontrés, afin d'élaborer des préconisations et des propositions bien argumentées. Certes les décisions ne nous appartiennent pas, mais nous devons faire preuve de conviction et de sérieux, pour convaincre les instances décisionnelles.

Environnement

Concernant les informations à faire passer aux estivants, quant aux normes à respecter, on demande une estimation du coût.

Mme JALCE répond qu'en absence des données on ne peut pas faire des estimations il faudra faire un état de lieux pour imaginer les éléments de réponse. C'est un dossier qui va être traité en groupe de travail.

Navettes

Devant la demande de faire passer les navettes dans les différents quartiers.

Mme Françoise MIMIAGUE répond que dans certains quartiers il n'est pas possible que les navettes puissent monter (manque de puissance, étant à fonctionnement électrique) et évoque aussi le coût qu'un tel programme représente.

Le Président indique que la question des transports collectifs dans une vision prospective, doit faire partie des préoccupations de chacun et donc du conseil. C'est un dossier important à travailler. Les préconisations qui en résulteront devront prendre en compte un ensemble de paramètres complexes et devront être partagées avec l'ensemble des conseils de quartier et toujours dans la perspective de l'intérêt général.

Passage à piétons et emplacement pour handicapés

Mr GOURRET-HOUSSEIN remarque la dangerosité d'un passage à piétons au niveau du rond point de la Baleine à la jonction de l'avenue KENNEDY et l'avenue PIOCHE.

Il fait remarquer également le manque d'emplacements au centre ville pour les voitures des handicapés.

Le Président propose que soient identifiés et listés les points à traiter ou présentant un problème dans ce domaine après vérification sur le terrain. Le groupe « vie quotidienne » de s'emparer de ce sujet.

Office de tourisme

Une participante, demande : « Quel pouvoir a le conseil de quartier par rapport à l'office de tourisme. Il semblerait que l'information, d'après elle, entre l'office de tourisme et les touristes n'est pas suffisante. »

Plusieurs personnes interviennent pour faire état de leur désaccord, et souligner que l'office de tourisme de Biarritz donne réponse à toutes les demandes de façon efficace.

Le Président saisit l'opportunité de cette question, pour préciser que le conseil de quartier n'a que le pouvoir de sa conviction et de ses capacités de persuasion dans tous les domaines. C'est une instance de concertation, d'information et de propositions, sans pouvoir décisionnel

Organisation dans le temps

Fabienne BOUDON demande quel est le délai de l'organisation d'un projet

Réponse – C'est variable en fonction de l'importance du sujet et de sa complexité. Pour qu'un projet soit transmis à qui de droit, il faut qu'auparavant il soit bien construit, bien élaboré, solidement argumenté afin que le dossier final ait des chances d'être accepté par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président demande aux personnes souhaitant intégrer dès à présent les groupes de travail de se manifester à la fin de la réunion auprès des co animateurs responsables. (voir la liste des compositions provisoires des groupes, en annexe 2)

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président remercie chacun de sa contribution et déclare la séance levée à 20 heures

La secrétaire

Le Président

Begoña GOMEZ

Hervé BOISSIER

Annexe 1

PROPOSITIONS DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES				
Thèmes	Vie QUOTIDIENNE	GRANDS CHANTIERS	INFORMATIONS et COMMUNICATION	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT
Animateurs	Agnès ITURBIDE, Annie CHAMOIS Marie-Line JALCE (en soutien)	Gérard MARTIREN Olivia LABORDE-SOLUE	Olivia LABORDE-SOLUE Marie-Line JALCE Jean-Léo SARAILLE	Gérard MARTIREN Begoña GOMEZ
Sujets transmis par les Conseiller(e)s du quartier	Sécurité /circulation routière et piétonnière Eclairage public Entretien des voies publiques, trottoirs, espaces verts Ordures ménagères Incivilités Déjections canines Pollutions sonores Boîtes postales Distributeurs bancaires	Jardin public Cité de l'Océan Projet Kleber Plan de sauvegarde	Diffusions des informations Permanences et contacts du conseil de quartier Réunions publiques	Transports collectifs Cohabitation piétons/deux roues/voitures Enfouissement des lignes électriques Ecologie et Développement durable Biarritz demain et dans X..Années

Annexe 2

Composition (provisoire) des groupes de travail à l'issue de la réunion du 30 juin 2009

VIE QUOTIDIENNE : Groupe animé par Agnès ITURBIDE, Annie CHAMOIS, Marie-Line JALCE (en appui)

Composé par : Dominique MERONO, Brigitte CLAVERIE, Mme HOUBOUYAN REVEILLARD, Pierre REVEILLARD « Association ABBICAM », Michelle MOLINA « Les amis du Parc Mazon », Huguette LOBRY « Bibliothèque Sonore »

GRANDS CHANTIERS : Animé par Gérard MARTIREN, Olivia LABORDE-SOLUE.

**ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT: Animé par Gérard MARTIREN et Begoña GOMEZ
Composés par : BOUDON Fabienne, Hargous Karine, LEROY Olivier, BOUDINIER Alain, CLAVERIE Beñat, REVEILLARD Pierre, HOUBOUYAN Lucie, ROBIN Caroline, DELAUNE Agnès.**

INFORMATION - COMMUNICATION : Animé par Olivia LABORDE-SOLUE, Marie-Line JALCE, Jean-Leo SARAILLE.

La composition de ce groupe de travail sera complétée ultérieurement.

ANIMATION – FETES : à définir